

Réunion du Conseil Municipal du 19 mai 2022

Points à l'ordre du jour :

Projet de rénovation énergétique et extension de la salle polyvalente : convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage avec Cantal Ingénierie & territoires ; Personnel communal : création de poste ; Décisions Modificatives ; Demande de subvention dans le cadre du Programme des Amendes de Police 2022 ; Rapports sur la Qualité et le Service Public de l'eau et de l'assainissement et questions diverses.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Rénovation énergétique et extension de la salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été décidé le projet de rénovation énergétique et d'extension de la salle polyvalente.

Il a rencontré M. GAUTHIER, technicien énergie à la communauté de communes et Cantal Ingénierie & Territoires pour étudier les différentes possibilités en terme de rénovation afin de la rendre moins énergivore et plus conviviale.

Il présente à l'assemblée la convention de CIT pour une mission d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour un montant de 3.080,03 € TTC.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Personnel communal : création d'un poste d'adjoint technique contractuel à temps non-complet

Suite à la démission de Madame BONNEFONS Mégane, Madame CROUCHER sera recrutée sur le poste d'adjoint technique faisant fonction d'ATSEM au 1^{er} septembre.

Il convient donc de créer un poste pour assurer la surveillance de la garderie, de la pause-déjeuner, des TAP et du ménage des locaux en remplacement de Mme CROUCHER.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet, sur la base de 18h30 hebdomadaires.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Décisions Modificatives

- Budget AEP : écritures budgétaires suite à la décision de contracter un emprunt de 60 000 € dans le cadre des travaux à la croix d'Aubugues.
- Budget Commune : écritures budgétaires pour l'ajustement des montants des subventions perçues suite à la réception des notifications.

Accord du Conseil Municipal.

▪ **Programme des Amendes de Police 2022 : demande de subvention**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme des Amendes de Police 2022 pour l'aménagement du parking derrière la salle polyvalente.

Accord du Conseil Municipal.

▪ **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS)**

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation de rapports annuels concernant le service public de l'eau et de l'assainissement collectif. Ces derniers sont publics et permettent d'informer les usagers ; ils sont consultables sur le site www.services.eaufrance.fr

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les RPQS pour l'année 2021 :

Données concernant l'eau potable :

- nb d'abonnés au 31/12/2021 : 341 (idem 2020)
- nb de m³ prélevés dans les sources : 43 317m³
- montant des recettes : 77 850 € (80 046 € en 2020)
- encours de la dette : 19 376 €
- conformité : 7 analyses réalisées - 100% de conformité
- rendement du réseau : 94,2 % - peu de fuites non gérées

Données concernant l'assainissement collectif :

- nb d'abonnés au 31/12/2021 : 163 (408 habitants desservis)
- montant des recettes : 26 585 €
- encours de la dette : 12 200 €
- 63 tonnes de matières sèches vidangées en 2021

Le Conseil Municipal adopte ces rapports.

Questions diverses

▪ **Terrain Bac**

Monsieur le Maire a été sollicité par Monsieur et Madame Bac au sujet de leur terrain en haut du bourg. Il indique que ce terrain pourrait constituer une réserve foncière pour la commune et propose au conseil municipal de solliciter l'Etablissement Public Foncier, auquel la commune adhère, pour étudier l'éventuel achat de ce terrain.

▪ Terrain Lacoste à Cantuel

Monsieur le Maire a été sollicité par Monsieur et Madame Lacoste qui sont propriétaires d'un terrain constructible à Cantuel et dont l'accès ne peut se faire que par l'achat du talus le long de la voie communale. A étudier avec un géomètre.

▪ Aménagement abords salle polyvalente

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la notification concernant l'attribution d'une aide dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux a été reçue.

Aucun retour n'a été reçu suite aux autres demandes de subventions, il s'interroge sur le bien-fondé de débiter les travaux rapidement pour éviter une trop forte hausse des prix.

▪ Travaux de voirie

Monsieur le Maire indique que le prix des travaux de voirie a fortement augmenté, il sollicite le conseil municipal pour connaître son avis : faut-il attendre le retour des demandes de subventions ou lancer les travaux rapidement ? Après discussion, le conseil considère que les travaux de voirie ne pourront pas attendre au vu de l'état de certaines routes et vote à l'unanimité le commencement des travaux.

▪ Ecole

Les jeux à ressorts non conformes ont été remplacés.

Le « château » sera restauré et installé ailleurs sur la commune. La « toile d'araignée » qui devait le remplacer ne pourra pas être installée par manque de place.

▪ Divers

- WC publics : menuiseries posées - le plaquiste devrait intervenir en suivant
- Travaux à la Croix d'Aubugues : travaux arrêtés pour cause de grève à ENEDIS
- PAV : caméras de surveillance installées – une dénonciation a été effectuée à la Gendarmerie suite au dépôt d'encombrants
- Propriété Garrouste : CU délivré pour le corps de ferme.
- Etude diagnostic de l'assainissement collectif : attente du retour des demandes de subventions
- Ligne de trésorerie contractée pour un montant de 150 000 €
- Bâtiment technique : relevé topographique reçu - rédaction du Permis de Construire en cours par l'architecte
- Permanence des élus le 04/06 : D. ERNEST, E. ASTIER, A. FERNANDEZ